



http://inpn.mnhn.fr/isb/servlet/ISBServlet?action=Espece&typeAction=10&pageReturn=ficheEspeceDescription.jsp&numero_taxon=60295

Cahier d'habitats
Tome 7 – Espèces animales– fiche 1304

Liste rouge de l'UICN – statut LR/nt

D'après le livre « Les chauves-souris maîtresses de la nuit » (Laurent ARTHUR et Michèle LEMAIRE) et le site
« <http://biodiversite.wallonie.be/especes/ecologie/mammiferes/chauvessouris/rhinolophus.ferrumequinum.html> »

Description

Il s'agit du plus grand rhinolophe européen.
Longueur tête et corps: 57-71 mm ; Longueur avant-bras: 54-61 mm ; Longueur oreilles: 20-26 mm ; Envergure: 350-400 mm ; Poids: 17-35 g. ; Pelage roussâtre sur le dos de l'adulte et plus gris chez le jeune. Face ventrale gris-blanc à blanc-jaunâtre.
Cette espèce est très souvent associée au vespertilion à oreilles échanquées.

Habitat, mœurs et reproduction

Pour l'hivernage, il choisit des abris souterrains dont la température ambiante se situe entre 7 et 11°C. Il est extrêmement sensible aux dérangements. Le Grand Rhinolophe s'enveloppe partiellement dans ses ailes.

Pour la reproduction, le grand rhinolophe a besoin de gîtes volumineux (plus de 100 m³) qu'il peut atteindre en vol direct et dans lesquels il peut évoluer facilement. Les colonies de reproduction peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus qui se tiennent généralement à distance les uns des autres. 25°C serait le seuil critique de température pour une bonne reproduction.

Les femelles mettent bas au cours de leur troisième été. Dès l'âge de 15 jours les petits s'essaient aux premiers vols. A l'âge de 2 mois les juvéniles sont indépendants.

Comportement

Il chasse à l'affût dans les endroits boisés, le long des falaises, ou dans les jardins. Il se suspend aux branches et observe son territoire. Le vol est lent, papillonnant, avec de brèves glissades, à faible hauteur (de 30 cm à 3 m au-dessus du sol).

Les déplacements entre les gîtes d'hiver et d'été dépassent rarement les 30 km.

Régime

Il se nourrit de grosses proies comme les papillons nocturnes et les coléoptères.

Systematique :

Rhinolophus ferrumequinum (Scheber, 1774)

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Sous-embranchement : Gnathostomata

Classe : Mammalia

Sous-classe : Eutheria

Ordre : Chiroptera

Sous-ordre : Microchiroptera

Famille : Rhinolophidea

Nom français : Grand rhinolophe

Espèce réglementée

Source INPN

Protection

Communautaire :

Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II

Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe IV

International :

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

National :

Mammifères protégés : Article 2